

DELIBERATION N° 22/2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Séance du 26 novembre 2019

Compte rendu du conseil d'administration du 27 juin 2019

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Sous réserve des modifications apportées en séance, le Conseil d'administration adopte le compte rendu de la séance plénière du Conseil d'administration du 27 juin 2019.

Nombre de votants : 26

Pour : 26

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 26 novembre 2019

La présidente par intérim
du conseil d'administration de
l'AEFE


Laurence AUER